Assemblée générale de Châtel-Saint-Denis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 13

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pays ! Venez, professeurs de tous rangs, qui avez acquis une si grande expérience par une longue pratique de l'enseignement et un contact permanent avec la jeunesse studieuse ; membres dévoués de nos Commissions scolaires ; pères de famille, qui connaissez les besoins du temps présents, venez tous nous apporter le précieux concours de vos lumières et de vos travaux !

Nous vous attendons aussi, chers amis du dehors, qui travaillez comme nous à cette grande œuvre de l'éducation chrétienne. Quand, autour de nous, l'impiété cause des ravages inquiétants, il est bon de se grouper nombreux pour lutter contre le mal envahissant. Amis du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Jura, de la Suisse allemande qui combattez sous le même drapeau pour la cause du vrai progrès, accourez à Châtel, vous y serez les bienvenus !

Tous à Châtel-Saint-Denis, le 7 juillet prochain ! Que personne ne manque à l'appel !

Au nom du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation :

Le Président, H. Currat, *insp.*

Morlon, le 14 juin 1904.

Assemblée générale de Châtel-Saint-Denis

Programme :

A 10 h. Séance dans la grande salle de la *Croix d'Or* :

a) Chant d'ouverture ;
b) Discours d'ouverture par M. Oberson, préfet de la Veveyse, président d'honneur ;
c) Lecture du protocole de la réunion de Broc ;
d) Lecture des comptes ;
e) Fixation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée ;
f) Nomination du Comité ;
g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude ;
h) Propositions individuelles ;

Derniers avis :

I. La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour, sur les lignes du réseau fédéral (y compris Bulle-Romont et Fribourg-Morat-Anet) et des chemins de fer électriques de la Gruyère. Ne peuvent jouir de cet avantage que les participants domiciliés dans le canton de Fribourg. (Décision de la Direction générale des C. F. F.)

II. Comme il n'est pas délivré de billet direct pour Châtel-Saint-Denis, les congressistes arrivant à Palézieux sont priés de bien vouloir se procurer, dans cette dernière gare, un billet simple course Palézieux-Châtel.

III. Voici l'horaire des trains conduisant à Châtel :

Départ de Payerne		5 h. 20	Arrivée à Palézieux		6 h. 52
»	Fribourg	5 h. 55	»	»	7 h. 35
»	Vuadens	1° 5 h. 50	»	Châtel-St-Denis	6 h. 40
		2° 7 h. 18	»	»	8 h. 10
»	Palézieux	7 h. 35	»	»	8 h. 12

IV. Les participants voudront bien se soumettre aux ordres des membres du Comité local chargés de l'organisation du cortège.

V. Aucune répétition de chant ne doit avoir lieu pendant la séance du matin.

VI. On peut se procurer des cartes de banquet (prix: 2 fr. 50) soit à l'entrée de la salle de la Croix-d'Or, soit devant le local destiné au banquet.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La grave question de l'hygiène scolaire est partout à l'ordre du jour. Personne n'ignore plus que l'éducation physique doit à l'école marcher de front avec l'éducation intellectuelle et morale. Déjà au XVIIme et au XVIIIme siècles, des philanthropes et pédagogues, comme Locke, Basedow, Pestalozzi ont insisté sur la nécessité de veiller à la conservation de la santé de l'enfant et de favoriser le développement normal de ses organes. Sous ce rapport, l'Etat en rendant la fréquentation de l'école obligatoire a assumé de grandes responsabilités. Ses obligations à cet égard concernent à la fois l'hygiène de la maison d'école et l'hygiène de l'enseignement.

Pour que la maison d'école réponde aux prescriptions de l'hygiène, plusieurs conditions sont requises : l'air, la lumière et la tranquillité du voisinage. Il importe aussi grandement que les bancs soient adaptés à la taille des élèves. On se préoc-